



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC



## EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE:

AVIS ANNONÇANT UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE LA CONSULTATION RELATIVE AU PROJET DE RÈGLEMENT 99-044-21-99-045-06 AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 99-044 ET UNE DÉFINITION DU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF 99-045.

Aux personnes intéressées par le projet de règlement modifiant le règlement de zonage 99-044 et le règlement administratif 99-045.

1. Lors d'une séance ordinaire du 13 septembre 2010 ajournée le 27 septembre 2010, le Conseil municipal a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 99-044 et le règlement administratif 99-045.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2010 à la salle du Conseil municipal, au 111, 4<sup>e</sup> Avenue à Crabtree, à 19 h. L'objet de cette assemblée est aux fins de consultation du projet de règlement 99-044-21-99-045-06 modifiant le règlement de zonage 99-044 et le règlement administratif 99-045.

La modification du règlement de zonage 99-044 consiste à abroger et remplacer l'article 6.6 relatif aux piscines résidentielles.

La modification du règlement administratif 99-045 consiste à abroger la définition « piscine »

3. Qu'au cours de cette assemblée publique, monsieur le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4. Que le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, au 111, 4<sup>e</sup> Avenue à Crabtree du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30.

5. Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

DONNÉ à CRABTREE ce 8 octobre jour  
de l'année 2010

Leona Landeau  
Secrétaire-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Leona Landeau, SEC-TRESORIER de la municipalité  
de CRABTREE, certifié sous mon serment d'office avoir publié l'avis public  
ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le  
8 octobre 2010, entre 10h00 et 17h00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 octobre 2010  
Leona Landeau